

**École élémentaire REUSS 2**  
**COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 08/11/18**

Présents :

M. Durand : Directeur de l'école  
M. Mathieu : Conseiller municipal de Strasbourg  
Mme Cini : Responsable Périscolaire de Site  
Mmes Huser, Ben Khedija, Klur, Quieti, Duong, Lemoine, Fischer, Fasel, Diot, Haaf, Ame, M.  
Rivrain : Enseignants  
Mmes Bantze, Burgart, Tiroglu, MM. Jean-Joseph, Staat : Parents d'élèves

Excusés :

Mme Neff : Adjointe au maire  
M. Ridet : Enseignant  
Mmes Caspar, Kolling, Kechai : Parents d'élèves

**Début du conseil d'école à 16h**

Présentation des différents membres. L'école a encore la chance d'accueillir deux nouveaux volontaires « Service Civique », Justine et Timothée, dynamiques et motivés.

**1. Sécurité**

- Un exercice incendie, effectué le 7 septembre, a permis d'évacuer totalement le bâtiment en 2 minutes et 1 seconde. Tous les enseignants et les élèves étaient informés de cette simulation. M. Durand a salué la rapidité d'évacuation. Le prochain exercice se fera de façon inopinée.

- Un exercice simulant une intrusion malveillante dans l'école a eu lieu le 26 septembre à 11h10. Les enseignants ont prévenu les élèves afin d'en rendre l'impact moins traumatisant. L'objectif était, après localisation du danger, d'évacuer silencieusement tous les personnels avant une mise en sécurité et un éparpillement sur le stade Walter. Le signal d'alerte a été lancé via un SMS commun.

L'ensemble de la procédure s'est correctement déroulé : transmission du message, passage de classe en classe, descente des escaliers, traversée du préau et de l'annexe, sortie par l'arrière de l'annexe, mise en sécurité sur le stade Walter.

Seules deux clés sont disponibles pour l'ouverture du portail du stade. A la demande du directeur, chaque enseignant devrait en recevoir une prochainement.

- Le lieu de confinement prévu dans le PPMS risques majeurs a été modifié. Les classes seront désormais amenées à se confiner dans le bâtiment annexe, à l'opposé du risque potentiel provenant de la zone portuaire (stockage ou transport de matières dangereuses, potentiellement explosives ou toxiques).

- Un second exercice d'évacuation incendie a eu lieu de façon inopinée lors du passage de la commission de sécurité le 12 octobre au matin. L'ensemble des personnes ont évacué en 1min et 58 secondes. Au regard des attendus d'évacuation qui se situent entre 5 et 7 minutes, le commandant des pompiers s'est félicité de la rapidité de mise en sécurité. Même si l'école garde en avis défavorable, les bons réflexes d'évacuations et la présence de trappes de désenfumage dans les cages d'escaliers permettraient une sécurisation assurée pour toutes les personnes de l'école en cas d'incendie.

- Une inspection Hygiène et Sécurité au Travail a eu lieu le 19 octobre. M. Iltis, Inspecteur SST, a contrôlé et vérifié l'ensemble des points concernant l'école Reuss 2. Quelques observations et recommandations ont été relevées. Elles seront prises en compte et donneront lieu à des actions ou des

réalisations de travaux en partenariat avec les services municipaux. Les suites données aux préconisations seront consignées et remontées avant le mois de février à l'Inspecteur SST.

- Il a été rappelé que l'ensemble des registres (SST, danger grave et imminent, Sécurité) sont consultables à tout moment. Pour rappel, le diagnostic amiante, présent dans le registre de sécurité, fait apparaître que, suite à des prélèvements et des carottages, aucune trace d'amiante n'a été relevée dans les écoles Reuss.

## **2. Travaux**

- L'enrobé de la chaussée et les marquages au sol ont été refaits devant l'école. La vitesse est désormais limitée à 30km/h.

- Les écoles Reuss vont être équipées d'un visiophone à l'entrée du parking. Une réunion avec les directeurs est prévue en décembre pour prévoir cette installation.

- Réfection des écoles élémentaires Reuss. M. Mathieu a annoncé les échéances à venir :

Mise en sécurité incendie : à partir de février 2019

Restauration scolaire : délibérations à partir de 2019, finalisation à l'objectif 2021

Enveloppe du bâti des écoles : délibérations à partir de 2021, finalisation pour 2025

## **3. Règlement intérieur**

N'ayant pas été modifié, le règlement intérieur est tacitement validé.

## **4. Présentation des dispositifs « 100% de réussite au CP » et ULIS**

- « 100% de réussite au CP » : Le dispositif mis en place par le gouvernement en REP permet aux trois classes de CP d'avoir un effectif allégé (13/13/14). Les enseignants se conforment aux instructions liés au projet (méthode de lecture, préconisations pédagogiques...) et au suivi institutionnel associé. L'ensemble des enseignantes concernées semblent déjà voir un bénéfice et un gain en termes de réussite. Des Evaluations Nationales de début et de mi-CP accompagnent le suivi des élèves. Les parents sont associés à cette réussite et sont rencontré individuellement suite aux évaluations.

« ULIS Ecole » : 12 enfants sont accueillis en ULIS. Depuis cette année, les élèves sont comptabilisés dans les effectifs de l'école. Ils sont rattachés administrativement à des classes de référence. Mme Diot, enseignante spécialisée et coordinatrice du dispositif, organise l'inclusion des élèves dans les classes de l'école en fonction de leurs compétences et de leurs capacités scolaires. Elle assure également un enseignement adapté avec les élèves dont elle a la charge.

## **5. Projet d'École**

Les 3 axes restent inchangés pour cette dernière année. Un nouveau projet triennal sera établi en cours d'année scolaire.

*Axe n°1 : « Favoriser l'accès et la pratique de la langue française pour mieux communiquer, en acquérant un bagage lexical et syntaxique enrichi »*

*Axe n°2 : « Permettre à l'élève d'être acteur de ses apprentissages en progressant à son rythme »*

*Axe n°3 : « Éduquer à la citoyenneté en responsabilisant les élèves et en associant les parents à la scolarité de leurs enfants »*

## 6. Bilan financier 2017/2018 de l'association OCCE de l'école

Mme Quieti, mandataire OCCE, a présenté le bilan financier de l'association de l'école.

Cotisations familles :	+ 2 978,30 €	Cotisation OCCE	: - 502,75 €
Vente pour cession :	+ 1 627,71 €	Achats pour cession	: - 835,05 €
Subventions :	+ 120,00 €	Charges activités éduc.	: - 2 547,03 €
		Achats biens durables	: - 638,28 €

Après vérification des comptes, l'exercice financier est excédentaire de 202,90 €, ce qui reflète une bonne santé et une bonne gestion. L'objectif n'étant pas de dégager des bénéfices, cet argent sera utilisé pour financer des projets divers. Mme Quieti a remercié notre partenaire, le CSC du Neuhof, qui finance une partie des frais engagés lors des petits déjeuners.

## 7. Projets et activités pour le premier trimestre

- Classe transplantée CM1 : Les élèves ont participé à une semaine d'activité voile sur le plan d'eau de Plobsheim. Une très belle réussite tant humaine et sportive que pédagogique et culturelle.

- Concert Educatif CE1 Mme Klur : Les élèves ont assisté au concert éducatif proposé par l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg à la cité de la musique. Les artistes ont fait découvrir « Trémolo » œuvre musicale de Rémi Studer d'après Tomi Ungerer. Belle découverte culturelle.

- Conseils de classes et des élèves : Dans chaque classe, le conseil se réunit en fonction des besoins. Les délégués élus (un garçon et une fille) participent au conseil des délégués. Cette année, ils contribueront à organiser les actions « Eco-école » sur le thème de l'eau.

- Défis calcul mental : Par niveau de classe, les élèves du CE2 au CM2 concourent en équipes lors de défis répartis sur toute l'année (3 en calcul mental et 2 en vocabulaire). A l'issue des 5 épreuves, les équipes gagnantes assisteront à une séance de cinéma.

- Enseignement de la natation : Toutes les classes de CP et de CE1 ainsi qu'une classe de CM1 et l'ULIS suivront un cycle natation. Cette année, le taux d'encadrement est satisfaisant. La participation des deux services civiques, d'une ancienne stagiaire, d'une maman et de deux étudiantes STAAPS permettent une bonne prise en charge des groupes.

- Petit déjeuner à l'école : Comme l'an passé, les petits déjeuners sont organisés en commun avec les écoles Reuss 1 et maternelle Reuss. Le CSC et le CAAPS proposent aux parents une rencontre et des ateliers sur l'importance et l'équilibre des petits déjeuners. Le premier petit déjeuner aura lieu le mercredi 21 novembre à 8h30.

- Marché et fête de Noël : le vendredi 14 décembre après-midi. Comme l'an passé, dans un souci de sécurité, des invitations seront remises aux parents. Elles devront être présentées au portail pour pouvoir entrer et assister à la fête de l'école. Au programme : chants, vente de bricolages et petite restauration.

- Remise des livrets aux parents : Elle fera un le vendredi 25 janvier à partir de 13h. Un planning sera proposé aux parents, les invitations parviendront au début du mois de janvier. Désormais, les bulletins seront semestriels, un au mois de janvier et un au mois de juin.

**Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 7 février 2019 à 16h**